

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 29 juin 2023

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (10) M. HOAREAU, M. BERTHIER, Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme CHOLLET, Mme HERVIEU, Mme GINDRE, Mme VIAN, M. FOUSSET, Mme LECOMTE, M. FOUILLOT.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN représenté par M. HOAREAU, Mme TENENBAUM représentée par Mme CHOLLET, M. MEZUI représenté par Mme GINDRE.

Membres excusés : (4), Mme JACQUEMARD, Mme VINDY, M. JASPART, M. AVENA.

Date de convocation : 23 juin 2023.

Délibération n° : 30-2023

Objet : Cité éducative – Génération vélo - Programme savoir rouler à vélo

Il est proposé, par l'intermédiaire de la présente décision, d'autoriser la signature d'une charte d'engagement du CCAS dans le programme Génération Vélo. Cette charte permettra de bénéficier de subventions prévues dans le cadre du programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV).

La Ville de Dijon a été labellisée territoire « Cités éducatives » en 2022. Le périmètre concerne les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les Grésilles et Fontaine d'Ouche. L'objectif est de proposer aux enfants un cadre d'apprentissage et d'épanouissement renforcé, de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans la vie active.

Piloté par l'Éducation nationale, la Préfecture et la Ville, sa mise en œuvre repose sur une alliance de l'ensemble des acteurs éducatifs. Le CCAS porte le budget et la coordination de l'ensemble pour une durée de 3 ans.

Génération Vélo a pour objectif de soutenir le déploiement du dispositif Savoir Rouler à Vélo sur le territoire national. Pour ce faire, le programme propose plusieurs actions à destination des collectivités, des associations, des établissements scolaires au titre desquelles : la formation d'intervenants et le cofinancement d'interventions SRAV.

Le Savoir Rouler à Vélo est un moyen concret pour agir en faveur de la pratique du vélo. Donner les clefs et l'habitude de circuler à vélo aux plus jeunes est une manière d'ancrer la pratique et de la voir perdurer dans le temps ainsi que d'agir contre l'obésité et autres types d'affections induites par la sédentarité.

Les collectivités peuvent bénéficier du programme en définissant un projet et en mettant en œuvre des actions.

La Cité éducative de Dijon a bâti un programme d'action en direction des élèves de CM1 et CM2 avec l'appui de prestataires techniques qui seront rémunérés. Ces interventions peuvent bénéficier d'un financement à hauteur de 50 % par Génération Vélo.

Ainsi, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le Président ou son représentant légal à signer la charte d'engagement "Génération vélo", et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale et son exécution.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Cité éducative : 1